

# Boves "Actus"

N° 9 - MAI 2022

www.ville-boves.fr



## SOMMAIRE

### 1 Edito du maire

### 2-3 Événements passés

- 1962-2022 : soixante ans après
- Concours équestre
- Pose de la première pierre de la salle des fêtes

### 4-6 Conseil municipal décisions

### 7-8 Enfance/Education

- Carava'lud
- La chasse aux œufs
- Mardi gras à la crèche
- Budget participatif à l'initiative de la commune

### 9 Vie culturelle

- Concert de l'orchestre de Picardie
- Le château médiéval de Boves

### 9-10 Vie associative

- Société de chasse de Boves
- Association Tennis de table
- Association des Parents d'Elèves
- Association les Cigales

### 11 Bien vivre à Boves

- Solidarité avec l'Ukraine
- Opération Hauts-de-France propres
- CCAS

### 12 Agenda/Vie citoyenne

- Entretien : le printemps est là
- Le bruit ! Petits rappels !

Téléchargez le compte rendu du conseil municipal sur le site de la ville [www.ville-boves.fr](http://www.ville-boves.fr) ou venez le consulter en mairie

L'actualité de votre ville en direct



Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville



 ville de boves

## EDITO DU MAIRE



Chères Bovoises et chers Bovois,

Ce nouveau numéro du Boves Actus propose, outre les articles relatifs aux événements passés, à venir et à la vie associative, un focus sur le budget communal et le budget de la crèche.

Avant la présentation au vote en conseil municipal, la commission finances s'est réunie afin d'examiner les résultats des comptes administratifs 2021 de ces deux budgets, les projets d'investissement à réaliser, l'impact de la hausse du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de l'EPCI Amiens Métropole sur les contribuables bovois, les taux de TFPB et de TFPNB (taxe foncière sur les propriétés non bâties) en vigueur à Boves et le positionnement de la commune au sein des 39 communes métropolitaines.

Ainsi que je l'ai rapporté également en conseil municipal, Amiens Métropole percevra 8 millions d'euros de la part des contribuables des 39 communes. L'augmentation moyenne de la TFPB perçue par Amiens Métropole serait de l'ordre de 94 € pour un foyer bovois qui occuperait une maison témoin de 80 m<sup>2</sup> avec 20 m<sup>2</sup> d'éléments de confort. Ce montant est issu non seulement du taux de 6,12 % de la TFPB mais aussi de l'augmentation de la base locative fixée à + 3,4 % en 2022.

A propos de la TFPB en vigueur à Boves, nous sommes situés au taux médian dans les 39 communes, c'est-à-dire que la moitié des communes sont au-dessus et la moitié en dessous. A Boves, ce taux est également en dessous du taux moyen métropolitain, du taux moyen départemental et du taux moyen national. Enfin, la répartition du produit de la TFPB est de 48 % payée par les ménages et 52 % par les entreprises. Pour la TFPNB, nous sommes en dessous du taux médian métropolitain et en dessous des taux moyens comme ci-dessus.

Sur la base de toutes ces informations, la commission finances a proposé, à l'unanimité, le maintien des taux en vigueur pour la TFPB et la TFPNB. La commission a également étudié d'autres aspects financiers que vous retrouverez en page 6.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Avec mes sentiments dévoués.

Votre Maire  
Maryse Vandepitte

MAIRIE de BOVES - Rue Victor Hugo - 80440 BOVES

Tél. : 03 22 35 37 37 - Courriel : [mairie.boves@laposte.net](mailto:mairie.boves@laposte.net) - Site internet : [www.ville-boves.fr](http://www.ville-boves.fr)  
Horaires : lundi 9 h à 11 h 30 et 15 h à 19 h - mardi, jeudi et vendredi 9 h à 11 h 30 et 15 h à 17 h  
mercredi 9 h à 11 h 30

Directrice de Publication : Maryse Vandepitte - Contact : [mairie.boves@laposte.net](mailto:mairie.boves@laposte.net)  
Crédits photos : mairie de Boves et Photo club de l'Avre Bovoise



Création, impression : ICM MEDIAS - Centre Oasis, Dury - 1 allée de la Pépinière - 8000 Amiens - 09 67 28 17 33 - [pao@icmmmedia.fr](mailto:pao@icmmmedia.fr)

## 1962 – 2022 : Soixante ans après

Chaque **19 mars** est la journée nationale du souvenir et de recueillement et l'occasion de rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le 19 mars 1962 est le jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, intervenu après la



signature des accords d'Évian la veille, accords qui ont défini les conditions de l'indépendance de l'Algérie.

Madame le Maire, accompagnée de ses 6 adjoints, ont commémoré cet anniversaire en déposant une gerbe de fleurs au pied de la stèle du square du 19 mars 1962 et du monument aux morts, place de la mairie.

**Ne les oublions pas !**

## Concours équestre

Deux manifestations importantes ont été organisées au premier trimestre.

**Le 30 janvier :** concours de saut d'obstacles catégories « Clubs », « Poneys » et épreuves préparatoires pour une centaine d'engagés de 7 à 77 ans. Plusieurs cavaliers du centre se sont distingués en gagnant des points de qualification pour les championnats de France qui se dérouleront en juillet 2022 à Lamotte-Beuvron.



**Les 26 et 27 mars :** concours régional de dressage avec 200 engagés.

Bravo à tous les cavaliers dont Lhena Evrard montée sur Belle classée 1ère au cours des deux jours et Eliot Magnier monté sur Rhum classé 2ème dans son épreuve.

**Centre équestre de Picardie à Boves**



## Pose de la première pierre de la salle des fêtes

**Le 21 mars**, a eu lieu la pose officielle de la première pierre de la salle des fêtes. Cet événement a rassemblé les élus actuels du conseil municipal, les élus du précédent mandat, l'architecte, l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour la conception du projet, l'OPC chantier, les entreprises retenues pour le projet et les membres du personnel administratif et technique.

Un rappel de l'historique de la création de l'ancienne salle des fêtes a été fait (les archives communales font état de la séance du conseil municipal du 24 mars 1914, sous le mandat de Gaston Leconte, avec le vote de « l'aménagement d'un immeuble à l'usage de salle des fêtes et des œuvres post scolaires »).

Les travaux de rénovation, d'agrandissement ont été également évoqués, notamment sous le mandat de Gervais Leprêtre, en 1985. Un rappel de la décision de construire une nouvelle salle des fêtes sur le même



lieu que la précédente, sous le mandat de Daniel Parisot, a été également rapporté.

Quelques chiffres ont complété la présentation du projet par l'architecte, en particulier la surface totale de 556 m<sup>2</sup> dont 300 m<sup>2</sup> pour la grande salle avec une possibilité d'accueil de 300 personnes debout. Ce sont 67 entreprises qui ont répondu à l'appel d'offres lancé pour la totalité de l'équipement avec attribution de 15 lots.

Le personnel technique a confectionné un tube dans lequel un parchemin a été inséré. Le document avec le nom des entreprises, signé par Madame le Maire et l'architecte, a été intégré dans la construction.

Le calendrier de l'opération de construction devrait permettre une réception des travaux à la mi-janvier 2023 et l'organisation de l'inauguration.



## COMMUNICATION DU MAIRE

- **Ouverture d'une nouvelle classe à l'école élémentaire** à la rentrée de septembre.
- **Retour sur les demandes de subventions :**
  - **Pour la création d'un city-stade et d'un skate park :** subvention de 31 821 €, notifiée par le Conseil Départemental de la Somme et subvention de 30 000 € notifiée par la Région Hauts-de-France. Déclassement des terrains de tennis extérieurs par Amiens Métropole en attente.
  - **Plantation d'arbres** sur la parcelle propriété du CCAS : attribution de 3 093,05 € par la Région Hauts-de-France, dans le cadre du dispositif Plan arbres.
- Pour la **vidéoprotection** : réception de l'arrêté préfectoral du 14/03/2022 portant autorisation du système de vidéoprotection. Précommande du matériel par la FDE80. Attente de l'octroi de la subvention FIPDR pour le lancement des travaux (possibilité de démarrage des travaux : juillet 2022).
- **Bureau de poste** fermé du 25 juillet au 13 août 2022. L'offre de La Poste reste disponible au bureau d'Amiens Rollin pendant cette période.
- Mise en place de la mensualisation de la facture d'eau/assainissement par Amiens Métropole sur demande d'adhésion au dispositif (renseignements en mairie).

## POINTS ABORDES DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES ET LES ASSEMBLÉES EXTRA COMMUNALES

### Commissions

Le conseil municipal a créé une commission finances composée comme suit : Maryse VANDEPITTE, Patrick BUDIN, Patrick DUPUIS, Marylène BRARE, Thibault de BLANGIE, Eric THIERRY, et Jean-Pascal HOPQUIN.

Suite à la démission d'une conseillère municipale, le conseil municipal a désigné :

- Madame Barbara CORRENT-JACOB au sein de la commission communication,
- Madame Danièle BEGUIN au sein de la commission cadre de vie et développement durable et de la commission vie associative et vie culturelle.

## COMPTE RENDU DES QUESTIONS ÉVOQUÉES À AMIENS MÉTROPOLE

Subventions accordées aux associations métropolitaines sur le territoire de Boves :

- AMADEUS : 50 000 €,
- Harmonie municipale de Boves : 6 700 €,
- Guise et traditions : 550 €,
- Club de basket-ball : 8 000 €,
- Centre équestre de Picardie : 2 000 €,
- Club de tennis : 2 200 €,

- Boves Sporting Club (football) : 1 000 €,
- Club de pétanque : 1 000 €,
- Club de canoë kayak jeunes de Boves : 800 €,
- Gymnastique volontaire de Boves : 300 €.

Le conseil métropolitain a voté la réfection des vestiaires du gymnase Gervais Leprêtre pour un montant de 175 000 €.

## FINANCES COMMUNALES

La séance du conseil municipal du 7 avril a été consacrée essentiellement aux finances communales. Ci-dessous, les principaux points à l'ordre du jour.

### Approbation du compte administratif 2021 du budget communal (CA)

Dépenses de fonctionnement :	2 788 315,39 €
Recettes de fonctionnement :	3 327 311,51 €

Dépenses d'investissement :	1 126 425,88 €
Recettes d'investissement :	1 872 614,95 €

### Affectation du résultat du budget communal

Résultat reporté en fonctionnement :	excédent : 236 652,73 €
Résultat reporté en investissement :	excédent : 839 657,75 €



## FINANCES COMMUNALES

### Budget primitif communal 2022

équilibré en fonctionnement à 3 671 338,73 €  
 et en investissement à 3 696 237,00 €

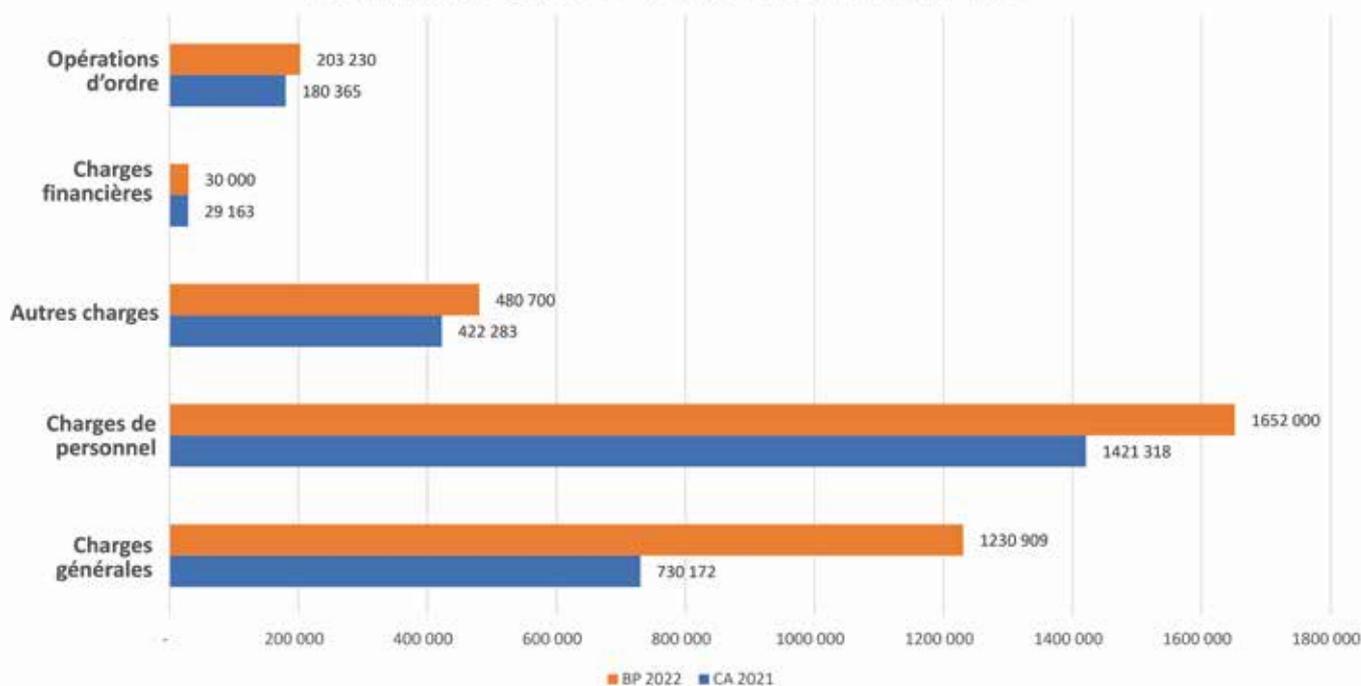
Photoclub de l'Avre Bovoise	200 €
Restos du cœur	2 000 €
Ecole maternelle	2 100 €
Ecole primaire	2 600 €
Collège de Longueau	700 €

### Vote des subventions de fonctionnement aux associations :

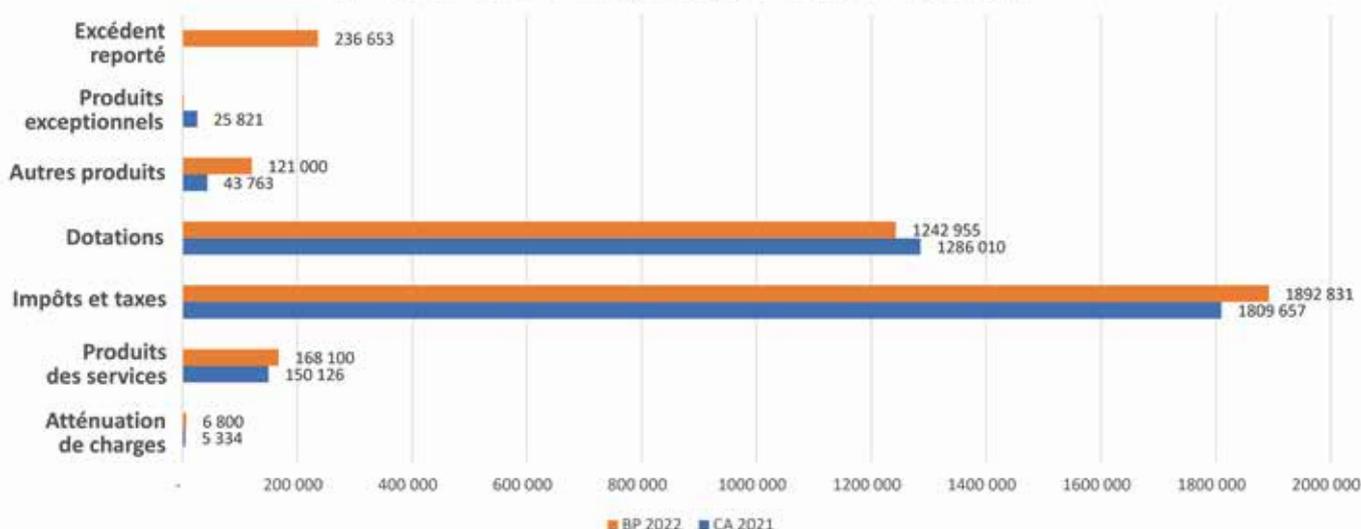
Bov'émifasol	500 €
Les Cigales	150 €
Le club des aînés	850 €
Patch and Co	300 €

**Des opérations d'investissement étaient déjà inscrites au budget 2021.** Quelques-unes n'ont pas commencé (attente de la notification de la subvention par exemple), d'autres n'ont pas fait l'objet d'une demande de mandatement (paiement), enfin, certaines

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



se poursuivent en 2022. Ce sont les suivantes :

- aménagement abris de jardin	8 200 €
- mise aux normes poteaux incendie	12 500 €
- réfection de l'église	47 491 €
- aménagement parking 47 rue Victor Hugo	353 000 €
- rue de Gentelles	524 293 €
- aménagement sécurité rue Alphonse Tellier	20 500 €
- installation vidéosurveillance	90 000 €
- aménagement salle de classe	6 282 €
- plantations	7 500 €
- aménagement plateau multisports	100 000 €
- salle des fêtes	1 872 616 €

**De nouvelles opérations d'investissement**, en complément à celles énumérées ci-dessus, **sont inscrites au budget 2022 :**

- installation d'une borne de recharge électrique	8 000 €
- mobilier école primaire	6 000 €
- réfection parking Jean-Paul Chrétien-Laiguillon	250 000 €
- aménagement passage piétons rue des écluses	15 000 €
- mise aux normes PMR école primaire	30 000 €
- acquisition de matériel	97 075 €

**L'ensemble des opérations d'investissement est chiffré à 3 556 237 €.**

### Approbation du compte administratif 2021 du budget crèche

Dépenses de fonctionnement :	497 187,91 €
Recettes de fonctionnement :	528 610,32 €
Dépenses d'investissement :	8 400,00 €
Recettes d'investissement :	2 657,27 €

### Affectation du résultat du budget crèche

Résultat reporté en fonctionnement :	excédent : 11 902,08 €
Résultat reporté en investissement :	déficit : - 17 620,33 €

### Budget primitif crèche 2022

équilibré en fonctionnement à	604 200,00 €
et en investissement à	32 920,33 €

### Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

au même niveau qu'en 2021, c'est-à-dire :

- 47,22 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 30,46 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

### Opération bons d'achat pour les Bovois

Amiens Métropole a augmenté son taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et percevra 8 millions d'euros de la part des contribuables métropolitains. Elle a également mis en place une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) à destination des 39 communes de l'agglomération, ce qui représente un montant total de 2 millions d'euros versés aux communes, selon des critères préalablement établis. En d'autres termes, sur les 8 millions perçus par Amiens Métropole, 6 millions d'euros financeront des projets d'investissement métropolitains, le solde de 2 millions d'euros sera versé aux communes sous la forme d'une dotation.

La commission finances réunie a proposé de reverser la somme perçue au titre de la DSC aux habitants de la commune sous forme de bons d'achat. Le conseil municipal a voté le reversement de cette recette à chaque foyer bovois. Cette opération prendra la forme d'une distribution de bons d'achat d'une **valeur totale de 25 €, à valoir chez les commerçants de proximité et du marché de plein air**. La commune compte environ 1 600 foyers. Le budget de cette opération s'élève donc à 40 000 €, soit le montant de la DSC versée par Amiens Métropole à la commune.

**Les modalités détaillées de la distribution seront précisées sur un document ultérieur.**

## EXPRESSION DE LA MINORITÉ

C'est un paradoxe. Il est coutume d'entendre que les commerçants du bourg de Boves n'auraient plus leur place face aux centres commerciaux alentour et pourtant nous voyons ces derniers mois de multiples commerçants et artisans s'installer à Boves et proposer de nouvelles offres : produits vracs et locaux, informatique, food truck, marché du dimanche matin, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. S'agit-il d'un effet crise sanitaire, d'une tendance de fond ou d'un concours de circonstances ? Peu importe, l'essentiel est que ces initiatives bienvenues pour la vie de notre commune soient couronnées de succès

et qu'elles en suscitent d'autres. Et pour que cela fonctionne, tout le monde a sa part de responsabilité : la mairie en offrant des conditions adéquates (accueil des commerçants, parking consommateurs, animations...) et les habitants qui doivent (re)découvrir l'utilité pratique, sociale et environnementale de ces commerces de proximité. Le vote de bons d'achats dans les commerces du bourg, lors du dernier conseil municipal, est certes un pis-aller face à l'augmentation des taxes foncières par Amiens Métropole, mais servira au moins à booster le commerce local.



## CARAVA'LUD

« Le jeu pour tous et partout »

Carava'Lud propose une animation gratuite et ouverte à tous, seul, en famille, entre amis :

**le mercredi 18 mai, Rue Eugène Després de 14h à 18h.**

Ils seront également présents sur le marché de 10h à 12h le dimanche 3 juillet.



## MARDI-GRAS À LA CRÈCHE

Les enfants de la crèche s'étaient déguisés pour fêter Mardi-gras. La météo n'a pas permis le traditionnel défilé. Ils se sont regroupés et ont écouté l'histoire : Lolotte se déguise.



## LA CHASSE AUX ŒUFS



Deux ans sans pouvoir chasser les œufs, c'est long. L'impatience des enfants était forte en ce samedi ensoleillé de début avril. C'est environ 70 enfants qui se sont lancés à la chasse aux œufs dans les jardins ouvriers et familiaux de Boves. Le partage du trésor s'est fait dans la joie et la bonne humeur.



## BUDGET PARTICIPATIF À L'INITIATIVE DE LA COMMUNE

### • Association des parents d'élèves

Grâce au budget participatif, l'association des parents élèves a organisé en avril des ateliers de soutien à la parentalité avec des spécialistes de l'enfance sur le thème de l'autonomie.

### • A l'école maternelle Les Capucines

Le 25 mars, l'équipe enseignante a inauguré la cour de récréation mise en valeur avec la participation active des élèves autour du projet « Notre cour toujours belle »

L'opération a permis aussi d'ouvrir

la cour aux parents, invités à voir les réalisations plastiques avec du matériel de récupération et les

plantations. Un hôtel à insectes a également été installé.



### • A l'école élémentaire les deux vallées

"Bonjour Boves !

Des bacs à jardinage ont été installés dans notre cour par la mairie pour permettre d'ajouter de la verdure et des couleurs à notre école.

Les élèves de CE1, CE2 et CM1 de mesdames Dumont, Vandenabeele et Desprat-Coquel vont planter des fleurs, des fruits, des légumes et toutes sortes de végétations...

Nous avons eu un composteur pédagogique installé par l'association Les Recyclettes : il est vitré pour permettre de voir

comment les déchets organiques se dégradent et comment les insectes réagissent. Nous remercions Joséphine de l'association Les Recyclettes pour le composteur et de nous avoir informés de ce qu'on pouvait mettre dedans et comment l'entretenir.



jour, un bac vert installé sous le préau permet de les transporter jusqu'au jardin.

Les CM2 de Mme Péchon ont créé une fiche explicative pour savoir quels déchets peuvent être mis dans le bac vert. C'est génial car nous allons pouvoir observer la nature en action !

Au revoir et merci de votre attention."

**Les jardiniers de l'école des Deux Vallées.**



Nous avons déjà un composteur classique pour jeter les déchets naturels. Ces composteurs vont nous aider à nous approvisionner en terre et en engrais pour nos prochaines plantations.

Les composteurs sont installés dans le jardin de l'école. Pour jeter nos déchets biodégradables chaque

## CONCERT DE L'ORCHESTRE DE PICARDIE

La commune vous invite à un concert avec l'orchestre de Picardie **le 13 mai à 20h au lycée agricole du Paraclet - 80440- Cottency (entrée en face du bois Magneux)**

Au programme :

- György Ligeti, *Concert Românesc*
- Luigi Boccherini, *Concerto pour Violoncelle*

Entracte

- Alexandre Jamar, *Création*
- Ludwig van Beethoven, *Symphonie n°4*

Direction : Johanna Malangré

Violoncelle : Marc Tchalik

**Tarif adulte : 5€**

**Tarif enfant 12/18 ans : 2 €**

**Tarif enfant - 12 ans : Gratuit**

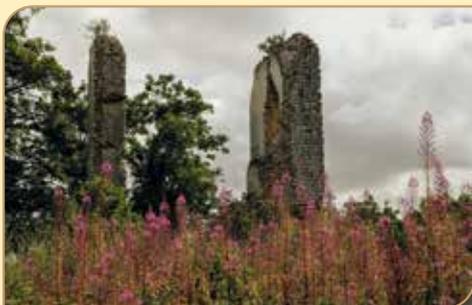


## LE CHÂTEAU MÉDIÉVAL DE BOVES

La "basse cour" offre aujourd'hui une vision de la vie quotidienne du 9<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècle.

Des visites sont programmées pour une durée d'1h30 selon le calendrier suivant :

- samedi 11 juin
- samedi 25 juin
- samedi 2 juillet
- samedi 23 juillet



Devenez les archéologues d'un jour sur le site de la motte castrale de Boves, aux côtés d'un guide et d'un archéologue spécialiste des lieux.

**Rendez-vous à 14h30 chemin de la montagne**



## SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BOVES

La **Société de Chasse de Boves** organise au stade de Boves, **le samedi 28 mai**, un concours de pétanque doté de lots, en doublette, ouvert à tous. 10€ l'inscription.

Début du concours à 10h00. Inscription dès 9h00. Attention, 40 équipes au maximum !

**Restauration proposée le midi** (apéritif, entrée, cochon rôti à la broche et sa garniture, fromage, dessert et café) au prix de 20€. **Réservation avant le 14 mai**. Le nombre de places est limité à 100 personnes.





## ASSOCIATION LES CIGALES

L'association de travaux manuels, bricolage et artisanat : « Les cigales » vous invite à les retrouver chaque vendredi de 13h30 à 17h.

Renseignements auprès de Mme Caës au 03 22 09 36 51 ou 06 16 39 02 61



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves de Boves a organisé un café rencontre, pour tous les parents, sous le préau de l'école élémentaire. Pour promouvoir la littérature jeunesse, les enseignants en ont profité pour organiser une vente d'albums (Office Central de la Coopération à l'Ecole).



## ASSOCIATION TENNIS DE TABLE

Historique !

L'équipe de tennis de table de Boves remporte le championnat départemental 1 et accède pour la première fois de son histoire au niveau régional.

Le club de Boves remercie le café de la mairie et le restaurant O Coin pour leur soutien.

Si vous êtes intéressés par la pratique du tennis de table à tout niveau, n'hésitez pas à venir nous voir. Les entraînements ont lieu chaque semaine les mardis et vendredis de 18h15 à 20h30 à côté du court de tennis couvert.

De gauche à droite sur la photo en pièce jointe: Jonathan, Gratien, Gérard et Julien.





## SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Devant la situation humanitaire en Ukraine, une collecte de dons et de produits de première nécessité a été organisée au sein de la commune.



Les médicaments, les produits d'hygiène, les vêtements ont été triés, emballés dans des cartons et acheminés grâce à la protection civile.

Merci pour votre solidarité.

## OPÉRATION HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

Le 19 mars, une collecte de déchets a été effectuée par les pêcheurs de la Roche dorée et des salariés d'Amazon, tous volontaires pour nettoyer les espaces naturels de la commune.



## INFORMATIONS DIVERSES

Une boutique iso-informatique s'est installée 12 bis rue Victor Hugo. Elle propose des ventes d'ordinateurs et divers services. Deux ordinateurs sont en accès libre service.

Pour plus d'informations : [www.iso-informatique.fr](http://www.iso-informatique.fr) - Tél. 09 85 23 50 50



## CCAS

### Borne informatique

Une borne informatique, en partie financée par l'UDCCAS et la CAF a été installée à l'accueil de la mairie. Elle est accessible à toute la population, sur rendez-vous et sert à effectuer toutes les démarches administratives.



### Les aînés de plus de 70 ans

La sortie au cabaret de Licques proposée aux personnes de plus de 70 ans aura lieu le 2 juin 2022.



## AGENDA

MAI 2022

L	M	M	J	V	S	D
						1
17	2	3	4	5	6	7
18	8	9	10	11	12	13
19	14	15	16	17	18	19
20	20	21	22	23	24	25
21	26	27	28	29	30	31
22	30	31				

JUIN 2022

L	M	M	J	V	S	D
22	1	2	3	4	5	
23	6	7	8	9	10	11
24	12	13	14	15	16	17
25	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29
	30					

• **Dimanche 8 mai 2022** 10h30 : Commémoration 39/45



• **Vendredi 13 mai 2022** 20h :

Concert orchestre de Picardie, au gymnase du Lycée du Paraquet (Cottenchy)

• **Rédérie de juin : inscription les 24 et 25 mai**, renseignements auprès de Monsieur Lasseron Jean-Pierre au 06 82 48 91 17 mail lesboules80440@gmail.com, 5 € les 2 mètres

• **Samedi 21 mai 2022** à 10h, sortie au bois de Fau Timon

• **Samedi 28 mai 2022** Concours de pétanque, repas Société de Chasse au stade

• **Jeudi 2 juin 2022** Sortie à Licques organisée par le CCAS

• **Samedi 4 juin 2022** Concours de pétanque, repas aux jardins ouvriers rue du marais

• **Dimanche 12 juin 2022** Elections législatives 1<sup>er</sup> tour, Palais des Enfants

• **Samedi 18 juin 2022** 15h à 17h, clôture de l'évènement "Jardins au naturel" avec Somme Nature, aux jardins ouvriers rue du marais

• **Dimanche 19 juin 2022** Elections législatives 2<sup>ème</sup> tour, Palais des Enfants

• **Dimanche 26 juin 2022**, Rédérie du Club de pétanque

• **Samedi 11 juin, 25 juin, 2 juillet, 23 juillet, Visite des fouilles archéologiques**, rendez-vous à 14h30 chemin de la montagne

Retrouvez chaque dimanche, de 9h à 12h30 votre marché de plein air, parking du Palais des Enfants, rue Eugène Desprès. Plus d'informations sur CityAll Boves et Facebook Ville de Boves.

## ENTRETIEN : LE PRINTEMPS EST LÀ

Nous avons un beau village où il fait bon vivre dans un environnement exceptionnel.

Pensons à tailler les haies et entretenir les trottoirs (arrachage, binage).

### A propos du bruit, rappels

Tondre son gazon, tronçonner et autres travaux bruyants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



Pour tout renseignement, toute information, toute inscription, rendez-vous sur le site de la ville : [www.ville-boves.fr](http://www.ville-boves.fr), et CityAll Boves et Facebook "Ville de Boves"